

Zeitschrift: Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande
Band: 45 (1907)
Heft: 40

Artikel: Remarque
Autor: [s.n.]
DOI: <https://doi.org/10.5169/seals-204516>

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 18.02.2026

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

Un bon compte. — Un monsieur vient de se faire extraire une dent.

— Combien vous dois-je? demande-t-il à l'opérateur.

— Cinq francs.

— Je voudrais m'en faire remettre une autre à la place. Combien me prendrez-vous pour cela?

— Vingt-cinq francs.

— Diantre! c'est bien cher. Alors, remettez-moi la même et nous serons quittes.

LA CHANSON DU NIGAUD

Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde;
Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours regarde
Le fil de l'eau!

Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde;
Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours regarde
Mon écheveau!

Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours s'attarde
Et toujours regarde;
Oh! le nigaud! le nigaud
Qui toujours regarde
Si c'est trop tôt!

JUSTE OLIVIER.

DANS LES VIGNES

QUELLE est l'époque moyenne des vendanges?

Depuis le commencement du XVIII^e siècle, elles ont eu lieu sensiblement plus tard; on attribuait généralement cela à un abaissement de la température.

Il n'en est pas ainsi, écrivait M. le professeur Charles Dufour. Cette différence provient du changement de calendrier.

Avant 1700, nous avions le calendrier julien; depuis 1700, le calendrier grégorien. En 1700, les protestants de la Suisse ont franchi dix jours, comme les catholiques l'avaient fait en 1582 sous le pontificat de Grégoire XIII. Par des raisons d'astronomie qu'il serait trop long de développer ici, ce pape décida que le lendemain du 4 octobre 1582, s'appellerait le 15 octobre. Pour les protestants de la Suisse, le lendemain du 31 décembre 1699 a été le 11 janvier 1700, et les Anglais ont fait un changement pareil en 1752.

Ainsi, de 1582 à 1700, il y avait en Suisse une différence de calendrier comme celle que nous avons maintenant avec la Russie. Le jour qui était le 16 mai pour Lucerne et Schwytz était le 6 mai pour Berne et Zurich.

Voilà pourquoi depuis 1700 les mêmes phénomènes météorologiques paraissent avoir lieu dix jours plus tard. Actuellement, la différence serait même de 12 jours, comme cela arrive pour les Russes qui ont conservé le calendrier julien. Ainsi quand nous sommes au 20 octobre, nous estimions que nous serions seulement au 8 si nous avions conservé le calendrier que nous avions avant 1700; il n'est donc pas étonnant que les vendanges paraissent avoir lieu plus tard.

Le mort parlant. — M. R*** raconte qu'à la chasse il a été victime de la maladresse d'un ami, qui lui a envoyé un coup de fusil dans les reins.

— Figurez-vous, ajoute-t-il, que si j'avais été tourné de l'autre côté, c'est peut-être un cadavre qui vous parlerait en ce moment.

Remarque. — « Une femme, disait un peintre, n'est contente de son portrait que lorsqu'il ressemble à ce qu'elle voudrait être. »

C'est justement! — Un malade se désolait de sa prochaine.

— Allons, courage, lui disait-on; on ne meurt qu'une fois.

— Eh bien, c'est ce qui me fâche; si l'on mourrait dix à douze fois, cela me serait bien égal.

Deux et deux font quatre. — Un inspecteur scolaire s'adressant à un élève:

— Voyons, citez-moi quelques quadrupèdes. L'enfant, sans hésitation:

— Un âne, un mulet, deux poules.

L'Horaire-Portemonnaie. — (Soc. Klausfelder et Ed. Mermot, Clarens, éditeurs, Prix: 20 cent.) vient de paraître. Malgré ses 30 années d'existence cet indicateur reste toujours jeune et marche avec le progrès. Dans chaque édition, on voit surgir une amélioration. Malgré son petit format, il renferme une quantité de renseignements utiles. On peut dire qu'il est recommandable à tous égards.

LOU CAION A JEAN DAVID A LA ROSE.

DITES VO, Jeannette, la quienna yé liai dein n'a Gazetta vaudoise dè Dzeneva. Qu'on poessé écriré dei dzallies pareillés! Acuta vei cein: Jean David à la Rose étaï bombardon dein l'Union instrumeintala de Vellâ-Golliâ. Onna balla dementz que la fanfare avâ été férâ onna corsa à la montagne, Jean David ein avâ profitâ por atzeta dein on tzalet on caion à bon comptou, mâ l'étaï tellameint gringalet que lès collègues à Jean David lei desant dè lou mettrâ dein sa giberna dè musicien por lou descheindré! Devant d'ein rétorna à la maison, la fanfare vaû djuvi on bocon, adan on nhou des scillaës que partant d'au bombardon à Jean David. Qu'au qu'on (qu'on n'a djamai pu savâ qu'au lirè) l'ai ava met son caïennet dein sa basse! Tot lou mondou a bin rizu, sauf Jean David. Pe faut vûs deré que Jean David étaï rudo pingre et que son caion mau nourra n'ingressivâ pas, assabin lou dzo dè la boutzé, Jean David, qu'avaï arrêtâ quatrou gros lulus por lei aidiâ fût furieux dè veirâ son valottet, lou petit Louis, qui portavé lou caion tot solet déso son bré por l'amena tiâ! Jean David s'è met ein colère et lès vesins se sant écliaffa dè rirè. Peindeint ci temps, lou caion chautâ bas d'au trabetzet et va se catzi deisso on tsiron dè lans que l'an zu onna peinna dè la metzance por lou raveintâ.

Ein s'einsauveint ye passé eintrè dou lau dè parâ de la remise et vint tzesi la tîta la premièr dein ou covâ. On lou tiré frou encore on iadzou et enfin sur l'achommé, on lei tiré lou san dè la veinna, on lou bagné dein onna cassetta à lassi pleienna d'iguî, tsaudâ, por lei remuâ lès scies et on lou met chu lou trabetzet, mâ ein travè, por que ne luzei pas eintrè les batons. La boutzé fût d'abô fâsté; l'a bailli à Jean David onna demî auna de saocesse à grelli et onna pliaqua dè lard asse mincou, qu'on coup d'ouvrâ l'einlevé et l'einvouïe dein on carrou iô nion n'a pu lou retravaô!

Ne craîou pas que cein sai vretabliou, qu'ein chondzi-vô, Jeannette?

MÉRINE.

L'ENVERS

Voici, sur Mme de Staël, une anecdote fort peu connue; tout intime, d'ailleurs. Elle nous montre l'auteur de *Corinne* sous une face toute nouvelle.

Cela se passait au château de Coppet.

Quand elle sortait de table, Mme de Staël avait l'habitude de se placer debout devant la cheminée, le dos au feu, et, alors, manœuvrant adroitement ses jupes, elle s'exposait le plus discrètement possible aux caresses de la flamme.

Un soir, elle venait de prendre sa place et son attitude ordinaire. Benjamin Constant occu-

pait un fauteuil à sa droite; à sa gauche, était assis un brave et massif gentilhomme bavarois; les autres hôtes du château complétaient le cercle.

Ce soir-là, l'atmosphère était à l'orage.

Une discussion assez vive s'était élevée à table entre la châtelaine et l'auteur d'*Adolphe*. Elle se poursuivait avec une animation croissante, si bien qu'ayant une réplique assez vive à envoyer à son contradicteur, l'impétueuse châtelaine, se tournant et se penchant vers lui, oubliait absolument de baisser le rideau.

L'assistance restait interdite. Mme de Staël se mordait les lèvres de colère. Benjamin Constant fronçait le sourcil.

Ce fut le spectateur privilégié de cette étrange mais rapide vision qui recouvra le premier la parole, seulement ce ne fut pas à Mme de Staël qu'il s'adressa.

— Mossié de Gonsdant, dit-il dans son barouquin franco-allemand, mais avec l'accent d'une indéniable sincérité, ch'ai vermé les yeux si à brobos que sur ma voi te chentilhomme, chefous chure que je n'ai rien vu titut, mais titut!

Renseigné. — Un bon paysan demande, l'autre jour, à un jeune dandy qui faisait les cent pas sur la place de St-François, où se trouvait la gare d'Echallens.

— Comment, vous ne le savez pas? fait celui-ci, mais le premier imbécile venu connaît ça.

— Estiusez, mossieu, mais c'est justement pour ça que je vous le demande.

Plus de cheveux blancs! — La pommade *** rend à la barbe et à la chevelure les teintes qu'elles n'ont jamais eues. Au bout de quinze jours d'emploi, plus de cheveux blancs ni d'autres. — Prix: 20 francs le pot.

Eloquence parlementaire. — Un député disait d'un air narquois à l'un de ses frères:

— Vous n'avez pas encore ouvert la bouche, depuis que vous siégez au Grand Conseil.

— Pardonnez-moi. Toutes les fois que vous avez parlé j'ai bâillé.

LA SACRIFIÉE.

DÈS tout temps la main droite a eu la préférence sur la main gauche, non seulement au point de vue physique, mais aussi au point de vue moral. Ainsi le serment s'est toujours fait de la main droite, les artistes symbolisent l'amitié par deux mains droites réunies et l'Écriture dit qu'au jugement dernier les élus seront à la droite de Dieu et les réprouvés à sa gauche.

Citons, à seul titre de curiosité, la spirituelle boutade de Franklin intitulée: *Pétition de la main gauche*, à l'adresse de tous ceux qui ont mission d'élever les enfants.

Pétition.

« Je m'adresserai à tous les amis de la jeunesse, et je les conjure de jeter un regard de compassion sur ma malheureuse destinée, afin qu'ils daignent écarter les préjugés dont je suis victime.

» Nous sommes deux sœurs jumelles, et les deux yeux d'un homme ne se ressemblent pas plus, ni ne sont pas plus faits pour s'accorder l'un avec l'autre que ma sœur et moi; cependant, la partialité de nos parents met entre nous la distinction la plus injurieuse.

» Dès mon enfance, on m'a appris à considérer ma sœur comme un être d'un rang au-dessus du mien; on m'a laissé grandir sans me donner la moindre instruction, tandis que rien n'a été épargné pour la bien élever. Elle avait des maîtres qui lui apprenaient; je touchais un crayon, une plume, une aiguille, j'étais aussi cruellement grondée; j'ai même été battue